

**Index égalité professionnelle femmes-hommes : La société CHAMPAGNE MOBILITE obtient la note de 93/100 pour l'année 2024 au titre de l'exercice 2023**

*Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier un index mesurant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

### **Comment est calculé l'index égalité femmes-hommes ?**

*Calculé sur un total de 100 points, l'index est composé de quatre indicateurs : écarts de rémunération (40 points), écarts de répartition des augmentations individuelles (35 points), pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité (15 points) et parité parmi les dix plus hautes rémunérations dans l'entreprise (10 points).*

### **L'égalité femmes-hommes, un engagement pour RATP Dev**

*Champagne Mobilités, filiale de RATP Dev, obtient la note de **[93/100]** ce qui traduit notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

*A chaque étape de la vie professionnelle : sélection, recrutement, formation, rémunération, mobilité, nous nous engageons à promouvoir, au sein de nos équipes, l'égalité, la diversité et le respect, dans l'ensemble de nos implantations en France et à l'étranger.*

*Cette note de **[93/100]** se décompose de la manière suivante :*

- écarts de rémunération **39/40 points**,
- écarts de répartition des augmentations individuelles **35/35 points**,
- pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité est incalculable
- et parité parmi les dix plus hautes rémunérations dans l'entreprise **5/10 points**.